

Performance du système de santé et de services sociaux québécois

Périnatalité et petite enfance : Pour des soins et services mieux adaptés en temps opportun

Québec, le 23 février 2012 – Le commissaire à la santé et au bien-être, M. Robert Salois, présente aujourd'hui son **Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux 2011**. Le quatrième volume, *Pour une vision à long terme en périnatalité et en petite enfance*, propose douze recommandations afin d'améliorer l'offre de services. Pour cette troisième appréciation de la performance, le Commissaire a choisi d'analyser les soins et services offerts à cette tranche de la population qui marque le début d'une vie nouvelle : les femmes enceintes et les petits enfants. Le rapport peut être consulté au www.csbe.gouv.qc.ca

Malgré l'existence de plusieurs politiques et programmes destinés aux jeunes enfants et à leur famille, un consensus émerge selon lequel le Québec éprouve des difficultés à fournir, en temps opportun, les soins et services les plus appropriés aux parents, futurs parents et tout-petits. « *Il nous faut mieux informer et soutenir tous les parents dès les premières semaines de grossesse. Les femmes enceintes et les bébés n'ont pas le temps d'attendre; les incidences sur la croissance et le développement des tout-petits sont trop grandes* », affirme M. Salois. « *Aussi, il importe de mieux soutenir les intervenants afin qu'ils puissent offrir au moment favorable une réponse adaptée aux besoins changeants des familles et des jeunes enfants.* »

Ce que le Commissaire recommande

À titre d'exemple, le Commissaire recommande qu'un site Internet, soutenu par le ministère de la Santé et des Services sociaux, regroupant une information validée, facilement accessible et couvrant toute la période de la périnatalité et de la petite enfance (PPE), soit disponible. Il est également recommandé d'élargir l'offre de cours postnataux et d'étendre la période couverte par le guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*, de 2 à 5 ans. Il importe aussi plus que jamais de miser sur nos forces, sur nos acquis et de bâtir avec les acteurs concernés. Plusieurs initiatives régionales sont d'ailleurs fort inspirantes, telles des cliniques du nourrisson qui permettent un meilleur soutien postnatal des familles. En outre, dans chaque région, le regroupement d'équipes multidisciplinaires avec une expertise en PPE est une avenue essentielle pour favoriser une évaluation coordonnée qui permettrait d'orienter plus rapidement les jeunes patients.

Quelques constats

En matière de performance globale du système de santé et de services sociaux, les travaux du Commissaire à la santé et au bien-être ont permis de faire ressortir qu'en dépit du fait que le Québec s'améliore plus rapidement que les autres provinces, il demeure sous la moyenne canadienne. Malgré un niveau de ressources humaines favorable, des défis quant à la réponse aux besoins de la population perdurent. On note également des variations régionales de performance importantes. Pour ce qui concerne plus spécifiquement la périnatalité et la petite enfance, en termes de tendances

démographiques, le Québec connaît une hausse du taux de natalité depuis quelques années, avec plus de 88 000 naissances en 2010 et compte quelque 500 000 enfants de 0 à 5 ans. Son taux de mortalité infantile est parmi les plus bas au Canada. D'autre part, environ 65% des femmes enceintes sont suivies dès le premier trimestre de leur grossesse ce qui est reconnu par les experts comme la norme à rencontrer. C'est donc dire que pour 35% d'entre elles, cette norme n'est pas respectée. Aussi les visites postnatales à domicile, pour informer et soutenir les parents, introduites alors qu'on réduisait la durée du séjour hospitalier après l'accouchement, ne sont effectuées qu'auprès d'environ 68% des nouveau-nés, ce qui demeure préoccupant.

La périnatalité et la petite enfance au Québec

Selon les indicateurs analysés, la littérature recensée ainsi que les consultations menées par le Commissaire, il faut mieux soutenir et accompagner les parents et les intervenants dans ce projet de société qu'incarnent nos enfants. Ils représentent l'amorce d'une trajectoire de vie qui peut être fortement influencée par les actions posées par le système de santé et de services sociaux et ses partenaires. « *Nous nous devons d'assurer le bien-être et la santé des générations futures. Non seulement les jeunes enfants façonnent l'avenir d'une société, mais en plus, des bénéfices collectifs peuvent être escomptés si l'on pose tôt les bons gestes dans leur intérêt* », déclare M. Salois. « *Il va sans dire qu'améliorer les soins et services que nous leur offrons c'est contribuer à la performance globale et à long terme du système de santé et de services sociaux québécois.* »

La démarche du Commissaire

- Une analyse de 97 indicateurs de monitoring.
- Une démarche de consultation structurée : plus de 200 personnes consultées dont 49 familles sur leur expérience des services, 27 experts, 33 décideurs ainsi que les citoyennes et citoyens membres du Forum de consultation du Commissaire.
- Une recension des travaux de recherche : plus de 500 articles, rapports et études évaluatives québécoises, canadiennes et internationales.

La mission du Commissaire à la santé et au bien-être

Rappelons que la mission du Commissaire à la santé et au bien-être est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et des Québécois. Pour ce faire, il a pour fonction d'apprécier les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en s'intéressant aux différents facteurs qui ont une influence sur la santé et le bien-être, et ce, tout en intégrant les questions éthiques à son analyse. Il consulte les citoyennes et les citoyens, par l'intermédiaire de son Forum de consultation, les experts et les acteurs du système. Il a également pour fonction d'informer le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée nationale et l'ensemble des citoyens du Québec, notamment sur les enjeux qui touchent le domaine de la santé et du bien-être. Il recommande au ministre des changements qui visent, entre autres, à accroître la performance du système.

- 30 -

Pour information :

Linda Lévesque
1-877-393-3178
514-242-8909 (cellulaire)

Source :

Commissaire à la santé et au bien-être
Marie-Alexandra Fortin
418-643-3040